

Décision

Générale

colonial

Décision n° 2124 11/12/1947

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 décembre 1947

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1947

Date du numéro

31 décembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Est engagé, pour compter du 1er décembre 1947, le nommé Mohamed Ahmed Saleh, en qualité d'aide-comptable, 7e échelon, est en qualité d'aide-comptable, 7e échelon, est admis provisoirement au salaire journalier de 56 francs; l'intéressé aura droit, en outre, à l'indemnité de cherté de vie.